

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 6 FEVRIER 2015

Tacoignières,
Le 6 février 2015
À 20 H 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance élu est : Bernard Mignot

Présents: Mmes Valérie Piovan, Catherine Brun, Jocelyne Fréquent, Sandrine Anouilh, Marie-Françoise Pelozuelo,
MM. Jean-Jacques Mansat, Patrice Le Bail, Alain Pierre, Gérard Faure, Christian Jacques, Marc Morel, Bernard Mignot, Ludovic Gastinois.

Absentes excusées: Mmes Céline Léger (pouvoir à J.J. Mansat), Jacqueline Fornasiero.

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2014

Le compte rendu de la séance du 19 décembre 2014 a fait l'objet d'une communication générale par courriel. En l'absence de remarque celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2°) FINANCES

2.1 Point sur les finances

La balance financière 2014 s'établit comme suit:

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	111 215,08	155 568,56	44 353,48
Report			59 348,06
FONCTIONNEMENT	529 668,16	631 861,37	102 193,21
			205 894,75

Pour mémoire, le virement de la section de fonctionnement de 97 500 € vers la section d'investissement n'est pas pris en compte dans la balance.

En recette d'investissement, la subvention 2014 de la réserve parlementaire de 7 500 € n'est pas perçue.

L'examen détaillé des dépenses montrent que quelques dépassements seront à surveiller en 2015.

2.2 Perspectives 2015 et années suivantes.

Une baisse de la DGF pour les années 2015 à 2017 est programmée.

Une estimation faite à partir du simulateur AMF, montre la perte de recette qu'il faudra absorber.

	2014	2015	2016	2017
contribution au redressement des finances publiques	4 934	4 934	4 934	4 934
Montant estimé des contributions supplémentaires annuelles		12 167	12 167	12 167
			12 167	12 167
				12 167
perte par rapport à 2013	4 934	17 101	29 268	41 436

A cette baisse de recette, il y aura lieu d'ajouter le remboursement du FPIC qui va croître de 36% par rapport à 2014 : 19 711€ au lieu de 14 494€

2.3 Préparation du budget 2015 :

La préparation du budget pour la section de fonctionnement est en cours avec quelques difficultés pour arriver à l'équilibre.

Pour la partie investissement, des choix seront à faire par les commissions finances et travaux qui se réuniront le vendredi 20 février 2015 pour en débattre.

3°) TRAVAUX

3.1 Subvention DETR 2015 (Délibération n° 2015 01 01)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant l'aménagement des locaux de la mairie : création d'un bureau des adjoints, isolation de la salle du conseil, installation d'un chauffage régulé,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la D.E.T.R. - exercice 2015 - circulaire préfectorale du 26 janvier 2015 - soit 30% du montant des travaux HT plafonné à 117 000 € pour la catégorie n° 4, maintien des services publics en milieu rural,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Adopte** l'avant projet d'aménagement des locaux de la mairie : création d'un bureau des adjoints, isolation de la salle du conseil, installation d'un chauffage régulé, pour un montant de 40 625 € HT soit 48 750 € TTC,
- **Décide** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR - programmation 2015,
- **S'engage** à financer l'opération de la manière suivante :
 - Autofinancement : 36 562,50 €
 - Subvention DETR : 12 187,50 €
- **Dit** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2015, article 2135 section d'investissement,

- **Autorise** le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

3.2 Subvention du CG dans le cadre des amendes de polices

Une subvention peut être demandée pour des aménagements de sécurité routière aux abords des établissements scolaires et sportifs : barrières fixes de sécurité, passage piéton, signalisation horizontale et verticale, éclairage des passages piétons, marquage au sol, radars pédagogiques.

Le plafond de dépense subventionnable HT est de 11 700 €

Le montant maximum de la subvention est de 9 360 € soit 80%.

La commission des travaux se réunira pour étudier le montage d'un éventuel dossier.

3.3 Travaux 2015

Quelques travaux ou achats ont déjà été effectués pour sécuriser les locaux :

- Des porte-manteaux dans le sas de la cantine : 168,96€ TTC
- Des anti-pince doigts dans le bâtiment socioéducatif : 406,96 € TTC
- Un ferme-porte hydraulique dans le sas de la cantine : 420 € TTC

D'autres travaux sont à réaliser en fonction des crédits qui seront disponibles

- Peinture de l'abri bus : 919,32 € TTC
- Tracteur : remplacement des pneus avant et vitre de porte et vidange : 2 218,21 € TTC
- Réparation des gouttières et toitures de l'ensemble école préau bâtiment socioéducatif : 7 631,74 € TTC
- Réparation des gouttières et toitures des logements et annexes : 5 272,08 € TTC
- Pare ballons : 7 000 à 12 000 € TTC en fonction du choix
- Lampe d'un vidéo projecteur de l'école : 351,60 € TTC
- Pompe d'arrosage : 789,26 € TTC
- Remplacement de deux candélabres accidentés rue des Brices et rue de la gare : 3 233,32 € TTC pris en charge par l'assurance.

4°) URBANISME

Monsieur le Maire prévoit le lancement de la consultation pour la réalisation du PLU. Contact sera pris auprès de l'agence ingénieur Y'78.

5°) INTERCOMMUNALITES

5.1 CCPH

Le conseil communautaire s'est réuni le 5 février dernier. Les principaux points abordés sont les suivants :

- La mutualisation des actes d'urbanisme,
- Le débat d'orientation budgétaire, sans augmentation de la fiscalité,
- la garantie d'emprunt pour les logements sociaux d'initiative privée à Orgerus,
- Le transfert du solde du triennal des communes vers la CCPH,

M. le Maire communique sur la loi NOTRe : un rapprochement de quelques communes rurales du nord de la CCPH est possible.

5.2 SIEED

Le conseil syndical se réunira le 9 février prochain avec à l'ordre du jour le vote des comptes administratif et de gestion 2014 et le débat d'orientation budgétaire.

Une modification des collectes est en cours, la commune de Tacoignières est impactée.

Une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est à prévoir.

5.3 SIRYAE

La préparation du budget 2015 est en cours.

Des travaux de remplacement de 200 m de canalisation rue des Vignes sont prévus avant les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs.

Les travaux pour la décarbonatation sont lancés pour un montant de 6,5 millions d'euros. Le système sera opérationnel en 2016.

5.4 SILY

Une réunion préparatoire aura lieu courant février pour adopter une position commune au sein du SILY. Les points abordés seront les suivants :

- Reconstitution du bureau
- Modification des statuts
- Travaux de sécurité
- Gare routière et parking

5.5 SITERR

Le débat d'orientation budgétaire est en cours.

5.6 SIERO

Le comité syndical s'est réuni le 8 janvier 2015 avec à l'ordre du jour, le reversement de la taxe sur la consommation finale d'Electricité pour les communes de + 2 000 habitants. Les communes se sont accordées sur une participation de 12,5%, représentant 1 point du prélèvement effectué.

6°) AFFAIRES DIVERSES

6.1 Stationnement Gare SNCF (Délibération n° 2015 01 02)

Afin de réduire les problèmes de stationnement aux abords de la gare, Monsieur le Maire a rencontré le représentant de la SICAE-ELY pour envisager la mise à disposition gracieuse par convention, d'un terrain privé de l'entreprise aménagé en parking.

Monsieur le Maire donne lecture de cette convention.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les termes de la convention de mise à disposition du terrain à usage de parking proposée par la SICAE-ELY,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention de mise à disposition par la SICAE-ELY d'un terrain à usage de parking, prenant effet le 1er mars 2015,
- **Autorise** Monsieur le maire à signer ladite convention.

6.2 Travaux SNCF

La SNCF entame des travaux de rénovation du passage à niveau n°22 du 15 février à 21 h au 18 février 2015 à 15 h.

La circulation routière et piétonne sera interdite durant cette période.

La population a été informée par la commune.

7°) QUESTIONS DIVERSES

7.1 Liste électorales

M. Robert Graindorge, représentant du Préfet, a démissionné de sa fonction. Après consultation de la Préfecture, dans les petites communes, cette fonction peut être remplie par un élu. Madame Catherine Brun se porte candidate à la nomination du Préfet.

La séance est levée à 23h 20mn